



La solution insecticide unique en Industrie Agro Alimentaire



AquaPy[®]

- Produit utilisable en agriculture biologique en application du RCE n° 834/2007 (ecocert)
- Seul produit à base de pyrèthres naturelles homologué pour la désinsectisation des locaux contenant des denrées stockées emballées (P.O.V.) et sur Tabac contre Lasioderme et Epeestia
- FFAST[®] est une technologie anti-évaporation brevetée Bayer

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



Une formulation insecticide naturelle

Formulation base aqueuse contenant 3% de pyréthrines naturelles extraites de fleurs de *pyrethrum cinerariae-folium*.



Une formulation adaptée aux Industries Agro Alimentaires

- Application recommandée en traitement spatial dans les locaux de stockage.
- AquaPy® peut-être utilisé en présence de denrées emballées (P.O.V.).
- Action par contact - dégradation rapide de la substance active : délai de réentrée de 2 heures pour les hommes et les animaux.



L'avancée technologique FFAST®

FFAST® technologie brevetée (Film Forming Aqueous Spray Technologie).

FFAST® assure la formation d'un film protecteur autour des gouttelettes pulvérisées, ce qui génère une réduction considérable de l'évaporation et l'obtention d'une taille optimale de gouttelettes pour une efficacité biologique maximale équivalente à celle d'une base solvant à la même dose de matière active.



Contrôle l'ensemble des insectes nuisibles en I.A.A.

AquaPy® en application spatiale apporte une double action de débuscage et d'abattage pour l'ensemble des insectes adultes présents lors du traitement.



La solution homologuée

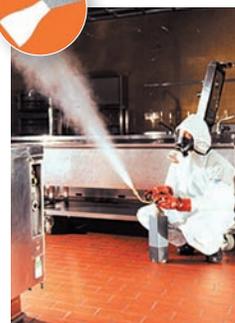
AquaPy® est homologué en désinsectisation des :

- locaux de stockage POA et POV
- locaux contenant des denrées emballées POV
- matériel de transport POA et POV
- tabac, traitement des produits récoltés contre *Ephestia* et *Lasioderme*.

Dossier soutenu dans le cadre du règlement Biocides 528/2012

Produit utilisable en Agriculture Biologique en application du RCE n° 834/2007

En traitement spatial ou en traitement de surface



Traitement spatial :

- Locaux de stockage et matériel de transport POA : 0,027 L/100 m³
- Locaux de stockage et matériel de transport POV : 0,04 L/100 m³
- Locaux de stockage contenant des denrées emballées POV : 0,04 L/100 m³

Traitement de surface :

- Parois des locaux de stockage et matériel de transport POV : 0,5 L/100 m²

Traitement du tabac :

- *Lasioderme* : 0,02 L/100 m³
- *Ephestia* : 0,0067 L/100 m³